

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

Dépannage électricité Enedis :

09 72 67 50 77 (service gratuit + prix d'appel)

FLX06100353501634-07TPE01

JACK N' JILL
49 AV JEHAN DE BRIE
77120 COULOMMIERS

Facture du 02/03/2025

n° 10221292666



Montant Hors TVA	36,71 €
Montant TVA (payée sur les débits)	5,39 €
Facture TTC	42,10 €

Montant total à payer (TTC) 42,10 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 13,15 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/04/2025 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 01/04/2025

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **9233035699**
Compte commercial : 2020005401469

Informations du Gestionnaire de Facture

SIREN : 820926152

Votre contrat

Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 6kVA

Nom du client

JACK N' JILL

Lieu de consommation

Référence acheminement : 22184080953403
42 RUE GAMBETTA
4E L 74
77400 LAGNY SUR MARNE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **42,10 €**
à partir du : **17/03/2025**

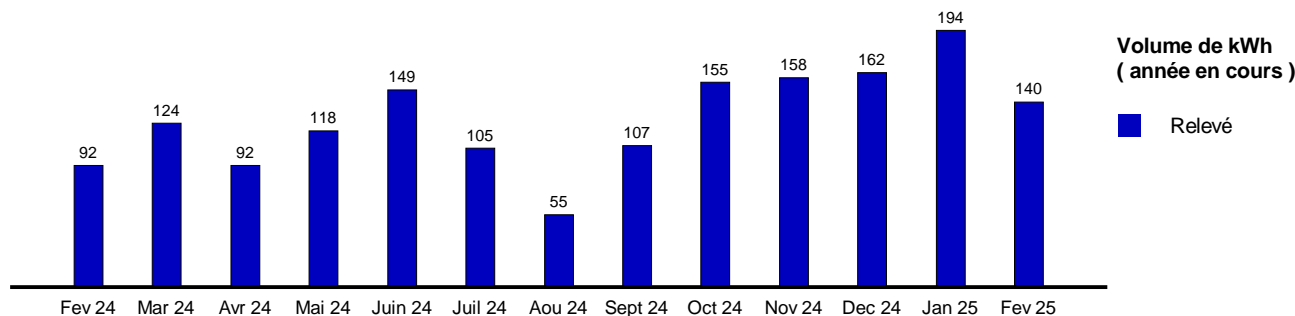
sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 08010414792 XX

**JACK N' JILL****Détail de votre facture du 02/03/2025 n° 10221292666****Données contrat**

Tarif Bleu pour clients non résidentiels
Option Base 6kVA
Réf. de votre contrat 2010005334944
Prix réglementés
Souscrit depuis le 18/12/2021

Données Point de Livraison

42 RUE GAMBETTA 4E L 74 77400 LAGNY SUR MARNE
Réf Acheminement Electricité : 22184080953403

Evolution de la consommation facturée en kWh

Total EDF Electricité				31,99 € HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	13,48 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/03/2025 au 31/03/2025	13,48 €/mois	13,48 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 140 kWh	Prix unitaire HT	18,51 €
Electricité Période unique	du 01/02/2025 au 28/02/2025	140 kWh	13,220 c€/kWh	18,51 € 20,00 %
Services				0,00 € HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	INCLUS			Taux de TVA
Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				4,72 € Hors TVA
Accise sur l'Électricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
	du 01/02/2025 au 28/02/2025	140 kWh	3,37000 c€/kWh	4,72 € 20,00 %
Total Hors TVA pour ce site				36,71 € Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette			5,39 €
TVA à 5,50%				0,74 €
TVA à 20,00%				4,65 €
Total TTC pour ce site				42,10 € TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 492 Type de compteur : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Heures Creuses : 22H02-6H02
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation HP/HC associées à deux saisons
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 6,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	14844 le 01/02/2025	14984 le 01/03/2025

JACK N' JILL

Détail de votre facture du 02/03/2025 n° 10221292666

Données contrat

Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 6kVA
Réf. de votre contrat 2010005334944
Prix réglementés
Souscrit depuis le 18/12/2021

Données Point de Livraison

42 RUE GAMBETTA 4E L 74 77400 LAGNY SUR MARNE
Réf Acheminement Electricité : 22184080953403

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

L'accise sur l'électricité augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2025. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 86,5% nucléaire, 4,7% renouvelables (dont 1,5% éolien, 2,1% solaire, 0,9% Biomasse), 8,1% gaz, 0,2% charbon, 0,5% pétrole, 0,03% autres fossiles.

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

89,4% hydraulique : 86,8% France, 2,6% hors France (Espagne, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie),

8,1% éolien : 4,7% France (dont 0,7% enchères) et 3,4% hors France (Allemagne, Autriche, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, Suède, Portugal),

1,6% biomasse : 0,8% France dont (0,8% enchères) et 0,8 hors France (Allemagne, Danemark, Finlande, Pays-Bas),

0,9% solaire : 0,1% France (dont 0,1% enchères) et 0,8% hors France (Allemagne, Espagne, Italie, République Tchèque).

Origine 2023 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,2% hydraulique, 23,8% éolien dont 12,3% enchères, 5,4% solaire dont 5,3% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2023 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr

